



## Bulletin de liaison CGT des salariés du Notariat

A diffuser au personnel – merci

### PROJET DE LOI MACRON AVANCÉES AU SÉNAT SUR LE TEXTE MAINTENONS LA PRESSION LE 9 AVRIL

Le Sénat engage le débat, et votera le 6 mai sur le projet de loi Macron.

La commission spéciale a élaboré un texte qui reprend les articles relatifs aux professions réglementées (dont le notariat) et va dans le sens des modifications que la CGT a exposées à Mr PILLET, co-rapporteur, lorsqu'il a reçu les organisations syndicales le 12 janvier dernier, notamment :

- compétence du seul Ministre de la Justice pour le tarif des notaires, et pour l'implantation des offices (l'Autorité de la concurrence ne donne plus qu'un simple avis).
- modifications des mécanismes de remises prévus au projet de loi.
- fonds de péréquation professionnels (donc un fonds spécifique pour le notariat).

**Mais, on le sait, c'est l'Assemblée Nationale qui aura le dernier mot**

**Il ne faut donc pas relâcher la pression, et les manifestations du 9 avril sont plus que jamais nécessaires.**

Le Conseil Supérieur du Notariat l'a bien compris et soutient cette mobilisation.

### SALARIÉS ET RETRAITÉS DU NOTARIAT TOUS ENSEMBLE AUX MANIFESTATIONS DU 9 AVRIL

**Pour nos emplois, nos salaires, et la CRPCEN**

► **Manifestation à Paris : à 13h - Place d'Italie jusqu'à Invalides**

► **En régions : Contacter l'union départementale CGT de votre département (coordonnées sur le site [cgt.fr](http://cgt.fr)) - La CGT appelle partout à la grève et aux manifestations, pour l'ensemble des professions concernées par la loi Macron (professions du droit, transports, commerce).**

**TOUS EN GRÈVE ET DANS LA RUE CONTRE LE PROJET DE LOI MACRON**

